



## FAQ INNOVATION

Réseau Entreprise Europe Sud-ouest

### 1. QU'EST-CE QUE L'INNOVATION ?

Une innovation concrétise une idée ou une invention en un bien ou service qui crée une valeur nouvelle pour l'utilisateur final.

Pour l'entreprise qui innove, l'innovation doit lui permettre d'acquérir un avantage compétitif en répondant aux besoins d'un marché et à sa stratégie d'entreprise.

D'après le manuel d'Oslo (2005), une innovation est une création ou une amélioration :

- d'un produit (biens ou prestations de services) : cette définition inclut les améliorations sensibles des spécifications techniques, des composants et des matières, du logiciel intégré, de la convivialité ou autres caractéristiques fonctionnelles.
- d'un procédé de production : la mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée. Cette notion implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel et/ou le logiciel.
- de la commercialisation : la mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification d'un produit.
- des méthodes organisationnelles : la mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de l'entreprise.

### 2. QU'EST-CE QUE LE MANAGEMENT DE L'INNOVATION ?

Selon l'AFNOR\*, « le management de l'innovation est un processus qui définit pour une organisation (ou un ensemble d'organisations) les actions, les choix et les structures dans le cadre de son management général, pour favoriser l'émergence, décider du lancement et mener à bien ses projets d'innovation. »

Plus simplement, c'est mettre toutes les chances de son côté pour optimiser les chances de réussite de créer les conditions les plus favorables au développement d'innovations.

AT Kearney a défini un modèle d'approche globale du management de l'innovation, « la maison de l'innovation ». Ce modèle englobe tous les facteurs clés pour un management de l'innovation de qualité :

- 1- Stratégie d'innovation
- 2- Organisation et culture d'innovation
- 3- Gestion du cycle de vie
- 4- Autres facteurs favorables (RH, PI, informatique, qualité...)
- 5- Résultats de l'innovation

Il est possible d'évaluer les performances de son entreprise dans ces différents domaines, en utilisant l'outil [IMP3rove](#) par exemple, afin d'identifier des pistes d'amélioration et ainsi gagner en compétitivité. Le réseau Enterprise Europe Network est formé à l'outil IMP3rove et vous accompagne dans vos démarches d'amélioration de votre compétitivité.

\*Cf norme CEN/TS 16555-1 « Système de management de l'innovation »

### 3. POURQUOI UNE PME DOIT-ELLE INNOVER ?

Une entreprise dispose de deux leviers stratégiques pour se développer et accroître ses gains :

- l'**excellence** : être moins cher, plus rapide, plus performant que les concurrents... ;
- la **différence** : avoir des produits, des services, des procédés, une organisation ... différents de ceux des concurrents.

L'excellence, par l'augmentation des performances et la diminution des coûts, permet d'améliorer la rentabilité par le volume des ventes.

Or, une TPE/PME ne dispose généralement pas de moyens suffisants pour lutter dans le domaine de l'excellence contre plus gros qu'elle. Elle est condamnée à se développer par la différence en apportant à ses produits ou ses prestations plus de valeur perçue par le client, l'utilisateur ...

L'innovation va permettre à l'entreprise de se différencier de la concurrence et d'échapper à la pression concurrentielle en créant de nouveaux espaces stratégiques lui permettant d'améliorer ses ventes, sa marge, ses résultats ...

### 4. QU'EST-CE QUE LE BREVET UNITAIRE EUROPEEN ?

Le Brevet Unitaire garantira la protection unique d'une invention sur le territoire de l'Union Européenne (à l'exception de l'Espagne et de la Croatie), contrairement au brevet européen classique qui, à l'issue d'un examen unique, permet d'obtenir plusieurs brevets "nationaux" : un brevet pour chaque pays désigné (parmi les 38 pays signataires). Il sera délivré par l'Office Européen des Brevets suivant les mêmes règles et procédures que le Brevet européen. Le brevet unitaire coexistera avec les brevets nationaux et les brevets européens classiques.

Un des intérêts du brevet unitaire est de limiter les coûts. Par exemple, le coût de maintien en vigueur d'un brevet unitaire reviendra à 600 € pour une période de 5 ans, 4 685 € pour 10 ans, 15 310 € pour 15 ans et 35 555 € pour 20 ans.

Le Français fait partie des 3 langues officielles. Le titulaire d'un brevet unitaire ne sera tenu de fournir une traduction intégrale du brevet qu'en cas de litige, à la demande d'une juridiction ou d'un contrefacteur présumé.

Pour agir en contrefaçon, il ne sera plus nécessaire d'engager une action dans chaque pays. Le titulaire d'un brevet unitaire pourra engager une procédure unique et simplifiée auprès de la Juridiction Unifiée des Brevets (JUB, dont le siège sera à Paris). L'objectif de la JUB est de sécuriser le système juridique et de contribuer à réduire le coût des litiges.

Le brevet unitaire entrera en vigueur dès que 13 Etats contractants (dont au moins la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne) auront ratifié l'accord établissant la JUB. Pour le moment, 8 pays dont la France, ont ratifié l'accord.



## FAQ INNOVATION

Réseau Entreprise Europe Sud-ouest

### 5. QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ?

Un transfert de technologie s'inscrit dans la stratégie de croissance de l'entreprise, soit pour développer de nouveaux marchés, soit pour développer de [nouveaux produits](#).

Approche	Nouveaux marchés	Nouveaux produits
Pourquoi ?	Pour étendre directement sa clientèle à d'autres zones géographiques (notamment à l'étranger), à d'autres types de clients ou à d'autres applications de ses produits ou procédés	Pour développer en interne un produit, un procédé, un service nouveau ou une technologie nouvelle
Comment ?	En transférant sa technologie à un autre partenaire industriel qui l'exploitera pour toucher la clientèle visée	En acquérant une technologie auprès d'un tiers

Dans tous les cas, il est indispensable de trouver le partenaire idéal. Implanté dans plus de 60 pays, le réseau *Enterprise Europe Network* vous accompagne dans votre recherche de partenaires.